



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Tullins, le 19 octobre 2021

### COLLEGE CONDORCET : UNE RENOVATION A VENIR

**Lors de sa visite au collège Condorcet de Tullins aujourd'hui, le Président Jean-Pierre Barbier a annoncé sa rénovation, en présence du Vice-président en charge de la construction publique, Bernard Pérezio, et du Maire Gérard Cantournet.**

Le collège Condorcet, construit en 1966 et qui a connu plusieurs extensions, va faire l'objet de travaux de rénovation, dans le cadre du second Plan pluriannuel de rénovation-construction (PPRC), qui va être soumis au vote de l'Assemblée départementale ce vendredi.

Ce PPRC2 devrait permettre la rénovation d'une quarantaine de collèges en Isère entre 2021 et 2028, avec un budget alloué de 226 millions d'euros, et le collège Condorcet fait partie de la première tranche concernée. Il fait suite au premier PPRC qui a permis la rénovation entre 2016 et 2022 d'une trentaine de collèges et la construction de 2 collèges (une construction nouvelle et une reconstruction).

L'élaboration du programme des travaux du collège est en cours. Toutefois, il a d'ores et déjà été identifié la nécessité de traiter les points suivants : rénovation des parties communes, rénovation des façades et menuiseries, rénovation de l'amphithéâtre, reprise des flux et de l'accueil des élèves et des parents, ainsi que la rénovation énergétique et l'amélioration de la ventilation. Le coût prévisionnel de ces travaux est estimé à 6,5 M€.

Les études de programmation préciseront les besoins identifiés sur cet établissement. Le PPRC 2 s'appuiera sur les objectifs généraux suivants :

- améliorer les conditions de travail des agents en s'appuyant sur leur expertise pour définir les projets ;
- améliorer les performances techniques et énergétiques du bâti et le niveau de qualité d'air intérieur ;
- améliorer le confort thermique estival des occupants en travaillant à la fois sur le bâti et sur les espaces extérieurs ;
- améliorer les flux et fonctionnement de l'établissement, y compris les SEGPA ;
- généraliser le dispositif « Collège de demain » ;
- intégrer des espaces dédiés à l'éducation artistique et culturelle ;
- réhabiliter les logements de fonction si des travaux structurants sont nécessaires ;
- supprimer les bâtiments provisoires historiquement installés dans les établissements du fait de sureffectifs.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*« Le bâti du collège Condorcet de Tullins nécessite une rénovation profonde. Il fait partie de la première tranche du nouveau plan de rénovation des collèges du Département. Nous nous sommes fixés comme objectif que d'ici à la fin de notre deuxième mandat, tous les collèges en Isère, qui en ont besoin soient rénovés, sur la base des plus hautes exigences, pour donner aux élèves, comme au corps enseignant, les meilleures conditions d'apprentissage et d'enseignement possibles », souligne Jean-Pierre Barbier, Président du Département.*